

Conseil d'école du 22 novembre 2021 RPI Gimeaux - Yssac la Tourette

Présents : M. Fradier, maire d'Yssac la Tourette
M. Guillot, maire de Gimeaux
Mme Da-Luz, présidente du SIRPYG
Mme Bastide, DDEN suppléante
M. Rollin, DDEN
Mme Granet, adjointe Gimeaux
M. Fournet-Fayard, adjoint Yssac la Tourette
Mme Houmadi, animatrice Communauté de communes « Combrailles Sioule et Morge »
Mme Ribeiro, Mme Vendanges, déléguées de parents d'élèves titulaires
Mme Belhache, Mme Martin, M. Rouchon, délégués suppléants
Mme Douvizy, M. Bouchard, enseignants

Excusés : M. Martin, Mme Blot

Bilan de la rentrée

52 élèves sont inscrits au sein du RPI, répartis ainsi : maternelle 15 (1TPS 5PS 4MS 5GS)
CP CE1 16 (7CP 9CE1)
CE2 CM 21 (4CE2 9CM1 8CM2)

M. Bouchard remplace Mme Hébrard.

M. Martin, en arrêt de maladie est remplacé par M. Colombo.

Mme Mélanie Buret, AESH, intervient 8h par semaine dans la classe de CP.

Mme Hélène Faure intervient pour l'anglais dans la classe de CE CM.

Mme Sophie Houmadi est animatrice référente pour le périscolaire, les TAP et la pause méridienne pour les 2 écoles.

Elle est entourée de plusieurs animateurs ou intervenants : Théo, Florence (musique), Laurette (médiathèque), Amandine, Emmanuelle, Agnès, Mandelle (arts plastiques), Valérie (couture), Julie (sport).

Audrey est responsable de la cantine de Gimeaux et Séverine de celle d'Yssac.

Protocole sanitaire

Protocole sanitaire de niveau 2 depuis le 15 novembre.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur des écoles de Gimeaux et Yssac est semblable au règlement départemental des écoles. Il est adopté à l'unanimité et consultable auprès des directeurs.

Projet d'école

Il a été finalisé en début d'année par l'équipe enseignante et validé par M. l'Inspecteur de l'Education Nationale.

Après une synthèse des besoins, le projet d'école définit des axes d'apprentissages et des priorités de travail.

Il porte sur le langage oral et écrit, la résolution de problèmes, le respect de soi, des autres et de son environnement.

Piscine

Les élèves de l'école de Gimeaux iront à la piscine les jeudis, de 10h à 10h45, de janvier à avril 2022. Ces séances sont financées par la communauté de communes « Combrailles, Sioule et Morge » et se dérouleront à la piscine de Saint Georges de Mons.

Les 7 premières séances seront pour les CP, CE1 avec M. Bouchard.

Les 6 séances suivantes seront pour les CE2, CM1, CM2 avec M. Martin.

Mme Blot, Mme Boyère accompagneront les enfants. Mme et M. Wiel peuvent remplacer le cas échéant.

PPMS

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité prévoit le confinement des enfants en cas d'intrusion ou d'accidents dûs aux risques majeurs recensés dans chaque commune.

Il prévoit également l'évacuation en cas d'incendie. Des exercices ont été organisés dans les deux écoles.

En cas d'alerte, les parents ne doivent ni téléphoner, ni venir chercher leurs enfants à l'école.

Subventions aux écoles

Subventions annuelles des mairies : 30€ par enfant pour les fournitures scolaires
27,50€ par enfant versés aux coopératives scolaires
1500€ pour les sorties scolaires répartis par classe au prorata
du nombre d'élèves.

Le fonctionnement des écoles du RPI est géré par le SIRPYG, Syndicat Intercommunal pour le Regroupement Pédagogique Yssac Gimeaux, dont le budget annuel total est d'environ 44000 €, somme répartie entre les mairies de Gimeaux et Yssac en fonction du nombre d'élèves.

Depuis octobre, Mme Da-Luz, conseillère municipale à Yssac la Tourette remplace M. Guillot à la présidence du SIRPYG.

La Communauté de Communes « Combrailles, Sioule et Morge » peut aussi subventionner certaines sorties ou proposer le transport gratuit vers certaines structures inter communales.

De plus, les 2 classes de l'école de Gimeaux ont été équipées de tables individuelles et chaises neuves. La porte d'entrée a également été changée.

Sorties scolaires

Ecole de Gimeaux :

- CE2 CM1 CM2, découverte de la forêt alluviale de Gimeaux avec une intervenante du Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne, le 28 septembre.
- « Ecole et cinéma » le 18 novembre. Deux autres séances sont programmées.

Ecole maternelle :

- Le 28 septembre, journée à la ferme de La Moulerette à Montpeyroux.
- Le 14 octobre, rencontre avec Mélanie Nelson, auteure de « Mon doudou est une chaussette ».
- Le 19 octobre, vote pour choisir l'album « Ouvrez ouvrez les livres aux bébés » 2022, organisé à l'école par la médiathèque de Combronde. Merci à Laurette.
- sortie à La Passerelle prévue le 3 décembre pour le spectacle « Nuit ».

Questions diverses

M. Guillot souhaiterait avoir des précisions concernant la participation des élus au conseil d'école, nombre et possibilité ou non de prendre part aux votes.

Après demande auprès de M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, ce sujet sera abordé lors du prochain conseil d'école.

Il est rappelé que seuls les 3 délégués de parents titulaires peuvent voter (ou leur suppléant en cas d'absence).

adresse mail permettant de joindre les délégués de parents d'élèves :

deleg.rpi.yssacgimeaux@gmail.com

les directeurs

Pascale Douvizy

Guy Martin (excusé)